



**MANIFESTE POUR UN
CAHORS
PLUS ACCUEILLANT**



INSÉCURITÉ, BRUIT, POLLUTION, ...

Apaiser la circulation dans **Cahors**, c'est rendre la ville plus agréable pour les Cadurcien·ne·s. Mais aussi pour leurs **enfants** !

Ici comme dans d'autres villes de France, de plus en plus d'habitant·e·s souhaitent se déplacer autrement :

- rester en bonne **santé**
- faire diminuer l'immense part du **budget des ménages** dédiée à la "mobilité"
- agir pour la **planète**, ...

 Les bonnes raisons sont nombreuses !

En 2021, le Grand Cahors a développé un ambitieux **Plan Vélo**, que la Véloterie ne peut que saluer. Il est désormais temps de le déployer !

La Véloterie propose ici **7 mesures concrètes et réalistes, simples et peu coûteuses** pour faire de Cahors une ville où la marche et le vélo deviennent de véritables alternatives au quotidien.

NOS PROPOSITIONS

ROULER ET MARCHER EN SÉCURITÉ

1 Résorber les **points noirs** du réseau cyclable et piéton

2 Faire des **limitation de vitesse** une **réalité**

FAIRE DÉCOUVRIR LES MOBILITÉS ACTIVES

3 Instaurer une **journée sans voiture** mensuelle

4 Sensibiliser les plus jeunes aux mobilités actives

5 Associer les **Cadurcien·ne·s** et les **associations** à la réflexion sur l'aménagement urbain

FACILITER L'ADOPTION DES MODES ACTIFS

6 Développer le **stationnement vélo**

7 Mettre en place un service de **location de vélos longue durée**

ROULER ET MARCHER EN SÉCURITÉ

La sécurité est le premier frein à la pratique du vélo et de la marche.
Tant que les **axes dangereux** et les **discontinuités** persisteront, Cahors ne pourra pas espérer une réelle **mobilité active quotidienne**.
Se déplacer à Cahors ne devrait pas être une épreuve, mais un plaisir !



RÉSORBER LES POINTS NOIRS DU RÉSEAU CYCLABLE ET PIÉTON

Les priorités sont connues : **pont de Cabessut, pont Louis-Philippe, pont Stephane Hessel, boulevard Gambetta, quai de Regourd, route de Toulouse**... et apparaissent toujours dans le Baromètre vélo 2025 de la FUB. Penser les continuités entre l'hypercentre et ses périphéries est crucial !

Y CIRCULERIEZ-VOUS À PIED OU À VÉLO AVEC VOS ENFANTS ?

Si la réponse est non, il est temps d'agir.

ÇA BOUGE À...

Bordeaux, en partenariat avec l'association **Vélo Cité**, a mis en place une plateforme **Cyclo-fiche** permettant aux cyclistes d'indiquer directement les points noirs ou les problématiques de circulation à vélo sur la voirie.

Le **cadre réglementaire** a évolué ces dernières années, imposant aux aménageurs des **contraintes en faveur des mobilités actives** dont :

- L'**obligation de déployer des aménagements cyclables** lors de travaux de voirie (art. L228-2 du Code de l'environnement)
- La **neutralisation des places de parkings** en amont des passages pour piétons (art. L118-5-1 du Code de la voirie routière)
- La **généralisation des double-sens cyclables** sur les voies limitées à 30 km/h (art. R412-28-1 du Code de la Route), une généralisation que plusieurs petites et grandes villes ont étendue aux rues limitées à 50 km/h (Avignon, Agen, ...).

FAIRE DES LIMITATIONS DE VITESSE UNE RÉALITÉ

2

En **2021**, Cahors limitait la vitesse du centre-ville à **30 km/h**, puis l'élargissait progressivement à d'autres axes. La Véloterie salue cette mesure essentielle pour apaiser la circulation et sécuriser les déplacements. Mais **cette règle est encore trop souvent mal comprise et peu respectée.**

**UN TIERS DES VILLES PRÉFECTURES
ONT GÉNÉRALISÉ LE 30 KM/H
SELON LE CEREMA**

NOUS PROPOSONS :

- Une **généralisation de la ville à 30km/h** et son affichage dès les entrées de Cahors
- Une **signalisation claire** avertisseur de la vitesse des rues, lorsqu'elle diffère de la règle générale
- Des **aménagements ralentissant naturellement la circulation** (rétrecissements, plateaux, obstacles visuels, ...)
- Une signalisation plus claire à l'entrée des **zones de rencontres** à 20 km/h et des **contre-sens cyclables**
- La **suppression des répétiteurs** aux feux tricolores, afin de faire respecter les sas vélos

GOOD FOR BUSINESS

Les projets de **réduction du trafic motorisé** s'accompagnent systématiquement d'une **augmentation significative du chiffre d'affaires** des commerces, avec un **effet plus fort encore dans les petites villes**

[The Conversation](#)

- Le **réaménagement des zones de rencontres** de sorte que les usager·e·s visualisent que **la circulation motorisée n'y est pas prioritaire** : suppression des trottoirs et passages piétons, végétalisation, intégration de mobilier urbain (espaces de repos, jeux, ...) & **agrandissement des terrasses des commerçant·e·s.**

POUR ALLER PLUS LOIN...

Quelques rues du centre de Cahors sont déjà piétonnes (rue du Maréchal Joffre, rue du Château du roi, ...). Pourquoi ne pas étendre ce dispositif pour créer une véritable **aire piétonne** dans le centre-ville ?

L'accès en véhicule motorisé y sera réservé aux riverain·e·s (habitant·e·s & professionnel·le·s), à leurs visiteurs, aux professionnel·le·s de la livraison, ainsi qu'aux véhicules d'urgence, d'intervention et de service.

En supprimant la circulation de transit, Cahors sera plus apaisée et aérée.

ÇA BOUGE À...

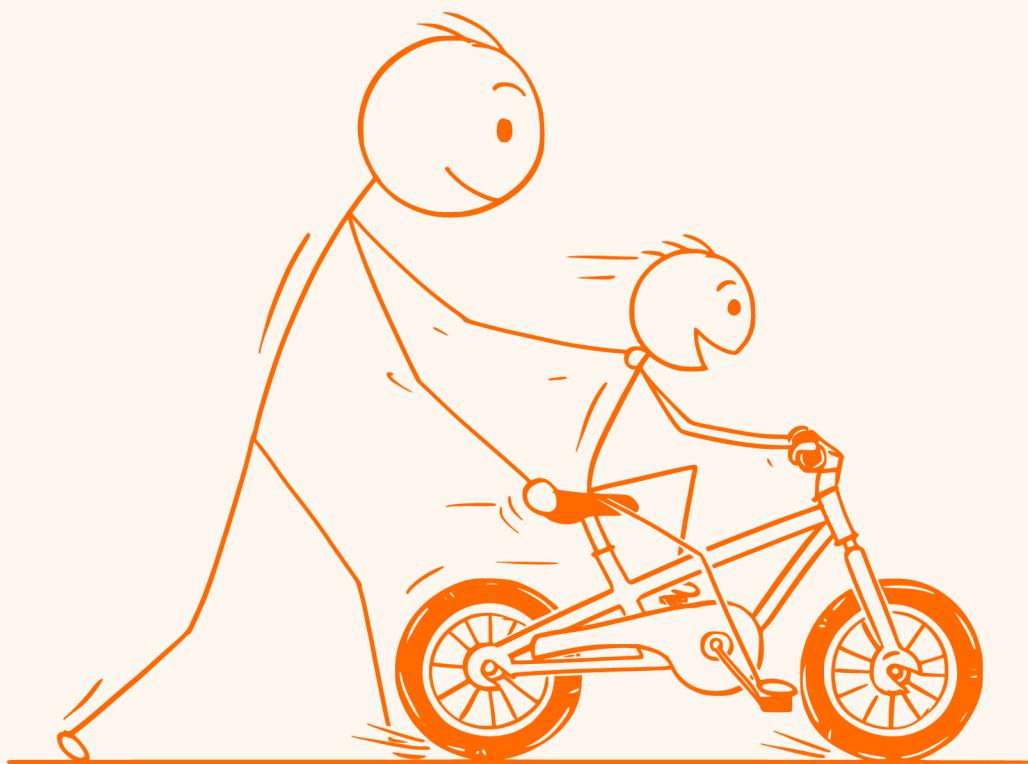
Grenoble : après la généralisation du **30 km/h**, le nombre d'accidents impliquant des piéton·ne·s a diminué de 24 %.

Sorède (66), commune de 3 500 habitant·e·s, a limité son centre urbain à **30km/h dès 2017**. La commune a accompagné la mesure de **dispositifs physiques** (rétrécissements de chaussée, ralentisseurs, chicanes, radar, pédagogique, ...)

70 %
des habitant·e·s de petites villes se disent gêné·e·s par le trafic motorisé
FUB, Baromètre des villes cyclables
- Rapport d'analyse, 2022

FAIRE DÉCOUVRIR LES MOBILITÉS ACTIVES

Pour laisser la voiture au garage, il faut en **connaître les alternatives**, **apprendre à naviguer** dans Cahors autrement et **démontrer aux commerçant·e·s** par l'exemple **qu'une ville sans voiture est une ville vivante**. Chacun pourra se promener sans risque, profiter des terrasses et faire des économies sur le budget mobilité !



INSTAURER UNE JOURNÉE SANS VOITURE

**UNE VILLE SANS VOITURE,
C'EST UNE VILLE QUI RESPIRE ET QUI ATTIRE**

Un dimanche par mois, piétonniser le centre-ville pour rendre l'espace public aux habitant·e·s, aux enfants, aux terrasses et aux animations, et faire du centre-ville un espace festif et vivant.

ON COMMENCE AU PRINTEMPS ?

ÇA BOUGE À...

Figeac a profité de la période estivale pour interdire la circulation motorisée dans son centre-ville. Une opération qui valorise le patrimoine, les commerces et renforce la convivialité !

55 %

des client·e·s des commerces du centre-ville de Cahors ne sont pas venu·e·s en voiture. 9 parkings relais, 4 lignes de bus et 2 navettes permettent de venir se balader dans le centre - et tout est gratuit !

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES AUX MOBILITÉS ACTIVES

Surveiller constamment les **plus jeunes** afin d'**éviter un drame** est une **contrainte permanente** dans Cahors, jusque dans les zones les plus apaisées.

Les enfants d'aujourd'hui sont les usager·es de demain. Apprendre à se déplacer autrement, c'est apprendre à vivre la ville autrement. Pour cela, **avoir sa place et se sentir en sécurité** dans l'espace public est essentiel. Nous saluons l'engagement de Cahors dans le **Savoir rouler à vélo**, mais il faut aller plus loin !

NOUS PROPOSONS :

- Des **rues scolaires** fermées à la circulation aux heures d'entrée et de sortie de classe
- Des **pédibus** et **vélobus** pour accompagner les enfants à l'école et aux activités
- **Prendre en compte les enfants** dans tous les futurs aménagements urbains de Cahors

75 %
des **parents** perçoivent la marche et le vélo comme **plus dangereux** que pendant leur propre enfance

ADEME

ÇA BOUGE À...

Montpellier : la ville a développé des **Rues aux écoliers** devant les écoles, pour en faire des espaces plus sûrs, plus végétalisés, moins pollués, favorisant les mobilités actives.

Lille a lancé un laboratoire **Ville à hauteur d'enfant** en 2022 afin de replacer l'enfant au cœur de l'aménagement urbain.

IREV

ASSOCIER LES CADURCIEN·E·S ET LES ASSOCIATIONS À LA RÉFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Le **Plan Vélo** de Cahors **arrive à échéance en 2026** : c'est le moment idéal pour repenser le l'écosystème autour du vélo et de la marche en y associant les habitant·e·s et les acteur·rice·s de terrain.

Les associations et usager·e·s connaissent leurs trajets, leurs obstacles et leurs besoins. Une **expertise d'usage** parfois complétée par une **expertise technique** !

Un **dialogue régulier** avec les associations permet d'améliorer la **qualité, l'acceptabilité, la pertinence et la durabilité** des projets.

ÇA BOUGE À...

Saint-Omer (62), sous-préfecture de **14 300 habitant·e·s**, a mis en place en 2016 un **Comité des Mobilités Actives** regroupant élus, services techniques, associations d'usager·e·s et autres partenaires pour accompagner le déploiement d'aménagements vélo, notamment lors de la transformation en "ville 30 km/h".

FACILITER L'ADOPTION DES MODES ACTIFS

Pour réellement permettre aux mobilités actives de se déployer, **les infrastructures seules ne suffisent pas**. Le Grand Cahors doit développer un certain nombre de **services** à la fois **facilitateurs et essentiels** à la pratique de ces mobilités.



DÉVELOPPER LE STATIONNEMENT VÉLO

SANS STATIONNEMENT, PAS DE CYCLISTES.

Nous encourageons la **création massive de places pour les vélos**, à la fois sécurisées et accessibles. Le baromètre de la FUB (2025) identifie déjà plusieurs lieux prioritaires : **place Chapou, allées Fénelon, boulevard Gambetta, avenue Maryse Bastié,...**

NOUS PROPOSONS :

- Des **arceaux vélo** dans tous les quartiers, à proximité des écoles, commerces, entreprises et lieux publics
- Des **stationnements adaptés pour les vélos cargos** et triporteurs
- La **transformation progressive de places de parking voiture en stationnement vélo.**

Cahors dispose déjà de stationnements sécurisés à la gare et sur les parkings relais, poursuivons dans cette voie !

Sur **1 place de parking voiture**, on peut installer **5 arceaux vélo**, c'est-à-dire **garer 10 vélos**

ÇA BOUGE À...

Rennes et Nantes ont prévu dans leurs Plans Locaux d'Urbanisme un ratio d'une **place vélo cargo** pour **20 places vélo**.

4 338

places de voitures ponctuent les rues de Cahors. Cela représente **47 718 m²**, soit

159

terrains de tennis, ou

6,8

terrains de foot.

METTRE EN PLACE UN SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS LONGUE DURÉE

7

Louer un vélo sur plusieurs mois,
c'est le meilleur moyen d'adopter durablement
ce mode de transport.

Un service de **location longue durée** offrant une **variété de vélos** (classiques, électriques, cargos, longtails,...) permet d'**essayer le vélo au quotidien** à bas coût **avant d'en faire son moyen de déplacement principal**. Il permet également de découvrir, par l'expérience, qu'à vélo on peut **faire ses courses** ou **emmener ses enfants** à l'école ou au sport, sans investir d'emblée !

ÇA BOUGE À...

La Communauté de communes du Val de Drôme (30 900 habitant·e·s) a mis en place un **service de location longue durée de vélos à assistance électrique** depuis 2022.

46 % des usager·e·s ne faisaient pas de vélo avant cette location !

Figeac met à disposition **83 vélos à assistance électrique**, dont un vélo-cargo, depuis 2022. Dès la première année, 171 bénéficiaires ont parcouru

80 000 KM

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 2022, la Véloterie propose des **ateliers d'auto-réparation** sur Cahors et son agglomération, faisant de nos locaux un lieu de rencontre entre usager·e·s des mobilités actives. Nos bénévoles et adhérent·e·s partagent une **connaissance fine du terrain** et un engagement concret au service des mobilités douces.

L'association accompagne la ville de Cahors sur différentes missions, comme les **comptages cyclistes**, l'**entretien de flottes de vélos** ainsi que des **animations** sur les thèmes des mobilités et de l'auto-réparation.

Rendre Cahors plus mobile, c'est rendre Cahors plus agréable, plus sûre et plus respirable. **Les idées existent, les exemples aussi.** Il ne manque plus qu'une volonté politique forte pour faire de notre ville un modèle de mobilité active en Occitanie.

Nous proposons de mettre notre expertise d'usage à disposition du Grand Cahors pour accompagner la mise en œuvre d'une politique cyclable et marchable ambitieuse, fondée sur le dialogue, la cohérence et le plaisir de se déplacer autrement.



UNE ASSOCIATION MEMBRE DES RÉSEAUX

